

Intendance

Note d'information à l'attention des ETUDIANTS

A partir de la rentrée de septembre 2022, les tarifs appliqués dépendront de votre quotient familial. Afin de déterminer votre tarif, vous devez **IMPERATIVEMENT** vous inscrire sur l'application : **bretagne.bzh/dansmonlycee**. (voir flyer joint)

Sans inscription de votre part, le tarif maximum vous sera appliqué.

1. Frais de demi-pension

TRANCHE TARIFAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA PRESTATION
1	<=700	3.00€
2	<=900	3.30€
3	<=1100	3.60€
4	<=1500	4.00€
5	<= 1700	4.30€
6	>1700	4.60€

Les repas seront facturés à la **prestation** selon 2 modalités de règlement au choix :

- ✓ Par prélèvement automatique une fois par mois (sur la base des repas consommés)
Autorisation de prélèvement à nous retourner complétée et y joindre impérativement un RIB.
- ✓ Par chèque ou espèces. Dans ce cas, les repas devront être réglés à l'intendance à l'avance.

2. Frais d'Internat uniquement pour les étudiantes

L'inscription à l'internat se fait sur la base d'un forfait trimestriel.

Exemple de tarification pour le trimestre 1 (septembre-décembre 2022) :

TRANCHE TARIFAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF TRIMESTRE SEPTEMBRE DECEMBRE 2022
1	<=700	66jours x 10.90€ = 719.40€
2	<=900	66jours x 12.00€ = 792.00€
3	<=1100	66jours x 13.10€ = 864.60€
4	<=1500	66jours x 14.40€ = 950.40€
5	<= 1700	66jours x 15.50€ = 1023.00€
6	>1700	66jours x 16.60€ = 1095.60€

- ✓ **Changement** éventuel de **forfait** : en fin de trimestre seulement, soit au 31/12 soit au 31/03, *sauf raison majeure (déménagement, changement dans la situation familiale etc.) et sur demande écrite au chef d'établissement.*
- ✓ **Modalités** de paiement : par chèque ou espèces, ou prélèvement automatique (cf. document joint)

Nota bene :

- La demande de prélèvement est renouvelable à chaque rentrée scolaire.
- Le forfait est dû en totalité, même si vous ne mangez pas à la cantine, sauf remise d'ordre exceptionnelle (maladie, stage obligatoire, voyage pédagogique, cas de force majeure entraînant la fermeture de l'établissement, renvoi par mesure disciplinaire).

3. Mode d'accès au restaurant : Carte Magnétique

La 1^{ère} carte de self est **gratuite** et valable au lycée La Champagne durant toute la scolarité.

En cas de perte ou de détérioration : rachat possible (5 € - Intendance)